

**Commune de CULIN 38300
PROCES VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 août 2025 à 20H00

SEPTEMBRE

Date de convocation : 12 septembre 2025

Présents : Maurice DEBRAND / Denis SOMMAIN / Brice BONAVIA / Alexandre FAKCHE / Brigitte BRESSAN / Jean-Philippe BARRET / Olivier MONDINO / Patrick SOUZY / Edmond RAJON / Régine MARMONIER / Régis PELLICOLI / Gisèle RAJON / Jean-Claude DEROSIN / Sandrine MILLIAT.

Excusée : Karine GAILLARD donne pouvoir à Sandrine MILLIAT

Conseillers en exercice : 15 **Conseillers présents** : 14 **Conseillers votants** : 15

Président de séance : Maurice DEBRAND, Maire de la Commune

Secrétaire de séance : Régis PELLICOLI

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de réunion du Conseil Municipal du 28 août 2025**
- 2- Délibérations à voter :**
- 3- Infos:**
 - Commune
 - EPCI
- 4- Points Divers :**
 - Projets
 - Travaux
 - Urbanisme/Environnement
 - Solidarité
 - Animation
- 5- Tour de Table**

La séance débute à 20H00

1- Approbation du procès-verbal de réunion du Conseil Municipal du 28 août 2025

Le Procès-Verbal, diffusé le 12 septembre 2025 à tous les conseillers, est approuvé à l'unanimité des participants au conseil municipal du 28 août 2025. Le PV sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la Commune.

2- Délibérations

2025-09-01 : Acquisition parcelle C1063

Lors de la création du trottoir piétonnier le long du chemin de Lucle, à partir du carrefour chemin de Lucle/chemin de Pré Badin/chemin des Charmes, les parcelles situées le long du chemin de Lucle ont été, pour partie, amputées de la largeur nécessaire à l'assise du trottoir.

Bien que les travaux soient réalisés depuis une vingtaine d'années, ces parcelles se trouvent de fait aujourd'hui dans le domaine public communal sans n'avoir jamais fait l'objet de régularisation foncière. Suite à un échange récent avec la propriétaire, Madame Rieux Catherine, celle-ci accepte de céder à la commune de Culin, à l'euro symbolique, la parcelle C 1063 d'une surface géographique de 33 m2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** la transaction à l'euro symbolique
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

2025-09-02 Acquisition parcelles C939, C940 et C1064

Lors de la création du trottoir piétonnier le long du chemin de Lucle, à partir du carrefour chemin de Lucle/chemin de Pré Badin/chemin des Charmes, les parcelles situées le long du chemin de Lucle ont été, pour partie, amputées de la largeur nécessaire à l'assise du trottoir.

Bien que les travaux soient réalisés depuis une vingtaine d'années, ces parcelles se trouvent de fait aujourd'hui dans le domaine public communal sans n'avoir jamais fait l'objet de régularisation foncière. Suite à un échange récent avec les propriétaires conjoints CHAVRIER, ceux-ci acceptent de céder à la commune de Culin, à l'euro symbolique, les parcelles C 1064 d'une surface géographique de 27 m², C939 d'une surface géographique de 56 m² et C940 d'une surface de 28 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** la transaction à l'euro symbolique
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

2025-09-03 : délibération reportée

3- Informations

Commune :

L'état des courriers départ, des factures réglées et des dossiers d'urbanisme, en cours d'instruction depuis le précédent Conseil, a été transmis à tous les conseillers le 12 septembre 2025

SIVU Culin Tramolé :

Le conseil syndical de rentrée s'est tenu le 19 août.

162 élèves sont rentrés à l'école le 1^{er} septembre : 72 Culin, 86 Tramolé et 4 autres communes.

Bièvre Isère Communauté :

Les différents CR des commissions sont diffusés à tous les conseillers par les délégués communaux qui y siègent.

Les rapports annuels Eau potable, assainissement collectif, SPANC et OM ont été adressés à tous les conseillers ce jour.

Le prochain conseil communautaire est prévu le 29 septembre.

Les travaux de la STEP ont repris le 01 septembre.

4- Points communaux divers/décisions :

RH :

Le RSU 2024 a été établi et validé par le CDG38. Il a été transmis ce jour à tous les conseillers.

Sandrine Blanc, présentant toutes les conditions requises, son dossier de promotion interne dérogatoire hors quotas au titre des fonctions de secrétaire générale de mairie sera de nouveau déposé dans les prochaines semaines au CDG38.

Budget :

Un point d'étape sera fait lors du conseil municipal du 30 octobre prochain.

Projet « centre bourg » extension SMA :

Le levé topo a été réalisé en juillet. Attente du rapport

Les sondages géotechniques ont été réalisés les 09 et 10 septembre. Attente du rapport

La commission dédiée prévoit de se réunir le 02 octobre à 20H. Un ordre du jour sera établi.

Travaux voiries /Bâtiments :

Suite à la commission travaux du 11 septembre, les travaux suivants sont en cours ou prévus dans les prochaines semaines:

- Campagne de point à temps (Cumin TP)
- Reprofilages ponctuels sur rue Tanguy (Cumin TP)

- Ecoulement eau au carrefour de Barracand (Cumin TP)
- Clocher : réparation cloche (SAE)
- Table d'orientation : Support numérique a été présenté en commission travaux. Attente fichier numérique revu pour demande de devis. Réalisation travaux en 2026.
- Coupe d'arbres morts (Lucle) ou dangereux (ancienne école). A prévoir
- Plantations. Compléments hiver 2025-2026 à préparer.

Possibilité de présenter un dossier de demande de subvention FEADER relatif à des aménagements extérieurs de plantations/renaturation. Il est proposé de monter un dossier portant sur les plantations de végétaux, les aménagements ponctuels de terrain, la réalisation de l'agora végétale et la pose de panneaux d'information du public. Commissions travaux et environnement en charge car l'ensemble du dossier doit être prêt avant mi-décembre.

Enfouissement des réseaux chemin de Laurendière : travaux doivent reprendre dans les prochains jours. Bascule des branchements électriques le 14 octobre.

Urbanisme/environnement :

Production photovoltaïque zone école/stade :

Le projet sera présenté lors du conseil d'école de rentrée.

Suite à la réunion du 17/09 avec l'interlocutrice du GAL Vercors (Groupement d'Actions Locales) pour la gestion des fonds européens FEADER, des compléments d'information sont nécessaires auprès de l'opérateur Ombr'Isère avant qu'une décision formelle ne soit soumise au conseil municipal ainsi qu'au conseil syndical du Sivu.

Solidarité :

Commission jeunes du 12 septembre a donné un avis enthousiaste sur le projet d'agora végétale.

Le prochain après-midi jeux est organisé le 05 octobre. Affichage semaine prochaine.

Les sorties cinéma sont interrompues jusqu'à réouverture après travaux du cinéma de St Jean de Bournay.

Le repas des aînés se tiendra le 22 novembre dans la salle SMA. Choix du prestataire en cours.

Communication/animations:

Site internet : la refonte en cours devrait être achevée pour le début 2026.

Réunion « calendrier des fêtes 2026 » le jeudi 25 septembre à 19H30

Réunion publique le 21 novembre à 19H30 dans la salle des fêtes

Divers :

Projet supérette API : la possibilité de conventionner l'installation d'une supérette en libre-service sur la commune, sera analysée lors d'une rencontre à venir avec le groupe API prévue le 15 octobre à 17H. Brochure remise ce jour à tous les conseillers.

Cimetière : La procédure de reprise de concessions est engagée pour 5 tombes à l'état d'abandon.

5- Tour de table :

Brigitte BRESSAN: Cyber sécurité et protection des données communales.

Gisèle RAJON : Information sur les haies classées à prévoir dans le télégramme.

La séance est levée à 21H30

Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 30 octobre à 20H00.

Signature du Président et du secrétaire

Nom Prénom du Président	Signature	Nom Prénom du Secrétaire	Signature
Maurice DEBRAND		Régis PELLICOLI	